

APPEL A CANDIDATURES

ICE (Itinéraire Chercheur entrepreneur) 2021

Objectif de l'action

Afin de promouvoir l'émergence d'entreprises / organisations à forte valeur ajoutée sur le territoire régional, la Région souhaite être en mesure d'identifier et de professionnaliser en amont les chercheurs ayant une volonté de s'inscrire dans ce type de projet. Cette démarche passe par le financement d'un parcours intégrant une double compétence recherche et entrepreneuriat/management : il s'agit du programme « Itinéraire Chercheur Entrepreneur ». L'objectif de l'intervention de la région est :

- Financer un parcours intégrant une double formation recherche et entrepreneuriat/management. Il s'agit de supporter une double formation scientifique et entrepreneuriale en vue d'une création d'entreprise/organisation sur la base d'innovations de haute technologie, sociale, organisationnelle, commerciale ou de modèle d'affaire ;
- Inciter des chercheurs à la valorisation de la recherche ou à la création d'entreprise en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche ;
- Identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique.

Pour cela, un appel à candidatures est lancé à destination des laboratoires de recherche régionaux. Les bénéficiaires de cette intervention sont les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, instituts ou organismes de recherche, Centre Hospitalier Régional Universitaire, Centre Hospitalier Universitaire, Centre Georges François Leclerc, Arts et métiers Cluny-AMVALOR.

Deux parcours distincts peuvent être financés :

- Parcours thèse sur 36 mois : subvention plafonnée à 114 000 € (comprenant la formation à l'entrepreneuriat) ;
- Parcours post-doctorat sur 12 mois : subvention plafonnée à 60 000 € (comprenant la formation à l'entrepreneuriat).

Les laboratoires régionaux, individuellement ou associés, devront :

- (1) identifier des sujets de thèses avec un fort potentiel à la création d'entreprises / organisations innovantes ;
- (2) proposer à des étudiants qui seraient particulièrement motivés par la création d'entreprises / organisations de candidater à cet appel à candidatures en vue de l'obtention d'une allocation de **thèse ICE** ;
- (3) proposer à des étudiants en fin de thèse dont le travail de thèse semble particulièrement approprié pour créer une entreprise / organisation basée sur l'innovation, notamment une entreprise de haute technologie, de candidater à l'appel à candidatures en vue de l'obtention d'un financement de **post-doctorat ICE**.

Les lauréats de ces allocations de thèse seront mis en situation pour :

- acquérir une solide formation technique dans le domaine d'activité de la future entreprise grâce à leur travail de thèse ;
- se préparer dès le début de la thèse et en parallèle de leur travail de thèse à une création d'entreprise fondée sur leur activité de recherche.

Les sujets de thèse proposés devront donc permettre une véritable activité de recherche, mais seront aussi orientés sur des problématiques scientifiques, technologiques et sociales à fort potentiel de valorisation.

Les post-doctorants lauréats de cet appel à candidatures devront préparer leur création d'entreprise et - si cela est nécessaire - se former en parallèle à l'entreprenariat via les dispositifs mis à leur disposition par UBFC, des partenaires locaux ou des prestataires extérieurs. Pendant cette période, ils continueront à être hébergés par leur laboratoire.

Sélection des candidats

Le jury sera constitué de chefs d'entreprise, de préférence ayant créé une entreprise au cours de leur carrière, d'un représentant de la BPI, d'un représentant de DECA BFC, d'au moins un représentant de la Région BFC. Les autres membres du jury appartiendront au secteur universitaire.

Modalités de candidature et de sélection des candidats

1. Phase du concours

Le concours se déroulera en deux phases, communes pour la sélection des doctorants et des postdocs.

Phase 1 : sélection des projets par la région BFC en coordination avec UBFC

La date limite d'envoi de la fiche projet jointe à cet appel est le 7 avril à 12h.

Une commission Région BFC / UBFC fera la sélection des projets ouverts à l'audition des candidats le 14 avril. Les porteurs seront prévenus à la suite de la réunion de sélection.

Phase 2 : sélection des candidats / projets

La date limite d'envoi des CV des candidats est le 21 juin à 12h.

Jury de sélection des candidats : 29 juin à Besançon (en alternance avec Dijon pour les années suivantes).

2. Allocations de thèse ICE pour création d'entreprise / organisation

Les laboratoires de recherche de la région BFC sont invités à **sélectionner des sujets de recherche à fort potentiel de valorisation** et des candidats en thèse motivés pour ce type de parcours.

Phase 1 : soumission de la fiche « fiche ICE projet thèse » de 4 pages maximum.

Le projet présentera dans la fiche thèse :

- le domaine scientifique et technique qui sera approfondi durant le travail de thèse ;
- le sujet de thèse en précisant son originalité par rapport à l'état de l'art ;
- les applications potentielles des travaux effectués pendant le doctorat ;
- le type d'entreprise / organisme qui pourrait être créée en valorisant les résultats du travail de thèse et l'expertise acquise par le candidat (marchés, clients potentiels).

Le dossier de soumission **devra être envoyé au plus tard le 7 avril 2021 à 12h à l'adresse doctorat@ubfc.fr**

Phase 2 : sélection candidats thèse / projets

Sur la base des projets sélectionnés par la commission région BFC / UBFC, les candidats sélectionnés par les porteurs de projet porteront un projet et le présenteront devant le jury de sélection.

- Envoi des CV des candidats pour le 21 juin 12h à l'adresse **doctorat@ubfc.fr**
- Les candidats devront ensuite présenter leur projet (présentation 15 mn, questions 15 mn) devant le jury le 29 juin 2021
- Le jury classera ensuite les candidatures aux bourses de thèse offertes dans le cadre de ce dispositif.
- Les résultats seront ensuite publiés sur le site du Collège doctoral UBFC.

3. Bourse de Post-doctorat ICE pour création d'entreprise / organisation

Les laboratoires de recherche de la région BFC sont invités à **sélectionner des thèses à fort potentiel de valorisation** et des doctorants ou docteurs motivés pour créer une entreprise basée sur ces travaux de thèse. Des allocations de post-doctorat pourront être obtenues pour préparer la création d'entreprise envisagée.

Phase 1 : soumission de la fiche « fiche ICE projet post-doc » de 4 pages maximum.

Le projet présentera dans la fiche postdoc :

- les principaux résultats de la thèse ;
- les applications potentielles des travaux effectués pendant le doctorat ;
- le type d'entreprise qui pourrait être créée en valorisant les résultats du travail de thèse et l'expertise acquise par le candidat (marchés, clients potentiels).

Le dossier de soumission **devra être envoyé au plus tard le 7 avril 2021 à 12h à l'adresse doctorat@ubfc.fr**

Phase 2 : sélection des postdocs

- Envoi des CV des candidats postdoc pour le 21 juin 12h à l'adresse **doctorat@ubfc.fr**
- Les candidats devront ensuite présenter leur projet (présentation 15 mn, questions 15 mn) devant le jury le 29 juin 2021
- Le jury classera ensuite les candidatures aux financements postdocs offertes dans le cadre de ce dispositif.
- Les résultats seront ensuite publiés sur le site du Collège doctoral UBFC.